



Au service
des peuples
et des nations

Projet d'Appui au Cycle Electoral



RAPPORT ANNUEL 2016

Le PACEG est financé par :

L'Union européenne, le Japon, la France et le PNUD



Au service
des peuples
et des nations

SOMMAIRE

ACRONYMES.....	5
-----------------------	----------

1. INTRODUCTION, CONTEXTE, ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉSULTATS ATTENDUS

DU PACEG EN 2016.....	7
------------------------------	----------

1.1. Contexte.....	7
1.2. Mise en place du PACEG	7
1.3. Objet du présent contrat.....	8
1.4. Activités prévues.....	9
1.5. Résultats attendus	10

2. RESULTATS DES APPUIS APPORTES A LA CENI.....	11
--	-----------

2.1. REQUÊTES DE LA CENI AU PNUD.....	11
--	-----------

2.1.1. Requête du 2 février 2016 portant sur un appui technique et matériel aux démembrements 11	
2.1.2. Requête du 5 février 2016 portant sur un appui technique et financier pour la récupération des matériels électoraux réutilisables	12
2.1.3. Requête du 6 juin 2016 portant sur les activités d'installation des VNU.....	12
2.1.4. Requête du 31 août 2016 portant sur les besoins de la CENI dont les délais d'acquisition peuvent être longs.....	12
2.1.5. Réponse du PNUD aux requêtes de la CENI	13

2.2. APPUI AUX OPERATIONS ÉLECTORALES.....	13
---	-----------

2.2.1. Opérationnalisation des démembrements de la CENI : acquisition de matériels informatiques 13	
2.2.2. Appui logistique : Ramassage des matériels électoraux réutilisables et acquisition de matériels roulants.....	14
2.2.3. Acquisition de matériel électoral : acquisition en cours de logiciels de gestion et traitement des candidatures et des résultats à la base.....	15
2.2.4. Appui à la sécurisation du processus électoral	15
2.2.5. Appui à la formation.....	16

2.3. RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DE LA CENI.....	19
2.3.1. Mise à disposition d'une expertise électorale.....	19
2.3.2. Appui spécifique des VNUI Spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG dans les démembrements	20
2.4. RÉSULTATS GLOBAUX ATTEINTS	28
 3. RESULTATS DES APPUIS APPORTES AUX AUTRES ACTEURS DU PROCESSUS ELECTORAL.....	 29
3.1. APPUI À LA COUR CONSTITUTIONNELLE	29
3.1.1. Objectifs de l'appui apporté à la Cour constitutionnelle.....	29
3.1.2. Matériels acquis pour la Cour constitutionnelle.....	30
3.1.3. Résultat atteint : des capacités opérationnelles renforcées	31
3.1.4. Durabilité du renforcement des capacités opérationnelles de la Cour constitutionnelle	33
3.2. APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE	34
3.2.1. Appui au NDI pour le projet de « Renforcement de la confiance des partis politiques et des électeurs dans le processus électoral »	35
3.2.2. Appui au RAJ-GUI pour le « projet d'appui à la mobilisation des jeunes et à l'éducation électorale, à l'information des citoyens pour des locales réussies et apaisées en Guinée »	37
3.2.3. Appui à SFCG pour le projet « Choisissons nos élus locaux dans la paix : les médias et la société civile engagent les citoyens au service des élections locales participatives, transparentes et pacifiques »	40
3.2.4. Appui au CECODE pour le projet « Conception / élaboration, impression de supports pédagogiques (dépliants, bandes dessinées, boîtes à images et guide pratique pour la réception et la validation des candidatures aux élections communales) pour une meilleure participation des citoyens aux élections locales »	42
3.2.5. Appui à la COFEL pour le projet « Appui au renforcement de la participation politique des femmes aux élections communales en Guinée »	44
3.2.6. Perspective : Appui au Balai citoyen pour un projet de « renforcement des capacités du leadership citoyen dans la vulgarisation des textes de lois pour des élections locales crédibles en Guinée forestière »	46
 4. GESTION ET COORDINATION DU PROGRAMME	 47
4.1. COMITE DE PILOTAGE : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PACEG.....	47
4.2. COMITE DE COORDINATION TECHNIQUE : CONCERTATION ET COORDINATION DES PARTENAIRES AU PROCESSUS ELECTORAL	48

4.3.	STAFFING DU PACEG	49
4.4.	MOBILISATION DES RESSOURCES	49
5.	LEÇONS TIRÉES, CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	50
5.1.	PRINCIPALES LEÇONS TIRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSISTANCE ÉLECTORALE DU PACEG EN 2016	50
5.2.	PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS ÉLECTORAL.....	51
5.2.1.	Renforcement de capacités	51
5.2.2.	Opérations pilotes	51
5.2.3.	Sécurisation et conservation des matériels	51
5.2.4.	Sécurisation des opérations électorales.....	51
5.2.5.	État des routes et déploiement	52
5.2.6.	Sensibilisation.....	52
5.2.7.	En vue d'améliorer l'assistance électorale fournie par le PACEG	52
6.	PERSPECTIVES	53
7.	RAPPORT FINANCIER	54

ACRONYMES

BRIDGE:	Building Resources in Democracy Governance and Elections
BV :	Bureau de Vote
CACV :	Commissions Administratives de Centralisation des Votes
CECE :	Centre d'Éducation Civique et Électorale
CECI :	Commission Électorale Communale Indépendante
CECODE :	Centre communautaire pour le développement de l'éducation
CENI :	Commission Électorale Nationale Indépendante
CEPI :	Commission Électorale Préfectorale Indépendante
CESPI :	Commission Électorale Sous-Préfectorale Indépendante
COFEL :	Coalition des Femmes Leaders de Guinée
CROSC :	Conseil Régional des Organisations de la Société Civile
CTP :	Conseiller Technique Principal
ECES :	European Centre for Electoral Support
GMS :	General Management Support
GNF :	Francs Guinéens
HCDH :	Haut-Commissariat des Nations unies aux Droits de l'Homme
INIDH :	Institution Nationale Indépendante des Droits Humains
MATD :	Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
NDI :	National Democratic Institute
OGE :	Organe de Gestion des Élections
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
OSC :	Organisation de la Société Civile
PACEG :	Projet d'Appui au Cycle Électoral de la Guinée
PBF :	Peace Building Fund
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODOC :	Document de projet

PTA :	Plan de Travail Annuel
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RAJ-GUI :	Réseau Afrique Jeunesse Guinée
RECOPPEL :	Renforcement de la confiance des partis politiques et des électeurs dans le processus électoral
SFCG:	Search For Common Ground
UGP :	Unité de Gestion du Projet
URTELGUI :	Union des Radiodiffusions et Télévisions Libres de Guinée
USD :	Dollar américain
VNU :	Volontaire des Nations Unies
VNUI :	Volontaire des Nations Unies International

1. INTRODUCTION, CONTEXTE, ACTIVITÉS PRÉVUES ET RÉSULTATS ATTENDUS DU PACEG EN 2016

1.1.Contexte

Après une période de blocage politique, les accords politiques du 3 juillet 2013 et du 20 août 2015 ont permis d'aller respectivement vers les élections législatives du 28 septembre 2013 puis vers l'élection présidentielle du 11 octobre 2015.

Les élections communales et de quartiers et districts étaient quant à elles prévues au plus tard pour le 30 juin 2016, suivant l'accord politique du 20 août 2015. Cependant, ces scrutins ont été repoussés à plusieurs reprises en 2016. Ainsi, La CENI a présenté en février 2016, suite à un atelier tenu à Kindia avec les différents acteurs du processus électoral, un projet de chronogramme sur 254 jours, prévoyant la tenue des élections communales et de quartier / district au plus tôt à octobre 2016, au vu des contraintes administratives, juridiques et organisationnelles à lever pour organiser lesdits scrutins. Elle a ensuite proposé, au cours du mois de septembre 2016, la date du 18 décembre 2016 pour la tenue des élections communales uniquement, les contraintes relatives aux élections de quartiers et districts n'ayant pas été levées. En octobre 2016, le PACEG a dû s'adapter à un nouveau changement de calendrier électoral, avec la signature d'un nouvel accord politique le 12 octobre. Cet accord politique prévoit la tenue des élections communales en février 2017, et la nomination des responsables de quartiers et districts par les partis politiques en fonction de leurs résultats dans lesdits quartiers ou districts. Néanmoins, pour se conformer à l'accord politique du 12 octobre 2016, certaines contraintes devront être levées, et notamment l'adoption et la promulgation d'un nouveau Code électoral intégrant les dispositions issues des recommandations de l'accord du 12 octobre 2016.

1.2.Mise en place du PACEG

Le PACEG a été mis en place en 2015 afin d'apporter un appui dans l'organisation des scrutins du processus électoral 2015-2017 (élections présidentielle et locales).

En effet, suite à une requête du Gouvernement Guinéen auprès du Secrétaire Général des Nations Unies, une mission d'évaluation des besoins du Programme des Nations Unies pour le Développement

(PNUD) et de la Division de l'Assistance Électorale du Département des Affaires Politiques s'est déroulée au mois de mai 2015. Elle a abouti à la mise en place du Projet d'Appui au Cycle Electoral de la Guinée (PACEG). Ce projet est en cohérence avec le cadre de l'assistance technique du PNUD au Gouvernement de la Guinée et procède également de la volonté des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) d'accompagner le cycle électoral et de contribuer à la réalisation des activités liées à l'organisation des scrutins.

Le document de projet du PACEG (PRODOC), signé entre la CENI et le PNUD, en définit les stratégies d'intervention, composantes, résultats escomptés, modalités de financement et de gestion, modalités de mise en œuvre et risques identifiés. Il est le document de référence pour la mise en œuvre des actions du PACEG.

Afin de financer les actions décrites dans le PRODOC, un fonds commun (« Basket Fund ») a été mis en place, et pour lequel un appel à contributions a été lancé. Au 31 décembre 2016, l'Union européenne, le Japon, la France et le Système des Nations Unies ont contribué à ce fonds commun.

La contribution de ces partenaires au processus électoral a permis au PACEG d'appuyer en 2015 l'organisation du scrutin présidentiel. En 2016, le PACEG a poursuivi son appui en vue de l'organisation des élections locales et de renforcer les capacités de la Guinée en matière de gestion des processus électoraux.

La PACEG se propose ainsi de renforcer les capacités organisationnelles, techniques, financières et opérationnelles de tous les acteurs impliqués dans le processus électoral, dont la CENI, principale bénéficiaire de l'assistance électorale, mais aussi, le Gouvernement, les institutions publiques, les Organisations de la Société Civile (OSC), la plateforme des femmes en politique, les groupes marginalisés ou sous-représentés et les médias.

1.3. Objet du présent contrat

Le présent rapport a pour objet de présenter les principales activités menées et résultats obtenus par le PACEG, sur une période de référence allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

Conformément au souhait de la CENI, principal bénéficiaire de l'assistance électorale fournie par le PACEG, les appuis apportés seront présentés par bénéficiaire plutôt que par composante du PACEG. Le présent rapport se propose également d'examiner les leçons tirées de l'appui au processus électoral en 2016, ainsi que de procéder à des constats et recommandations.

1.4. Activités prévues

Les activités du PACEG prévues dans le document de projet signé entre la CENI et le PNUD en 2015 portent sur trois composantes, chacune comportant plusieurs volets :

a) Composante 1 : appui aux opérations électorales

- Volet 1 : Appui logistique
- Volet 2 : Acquisition du matériel électoral
- Volet 3 : Appui à la sécurisation du processus électoral
- Volet 4 : Appui à la formation
- Volet 5 : Appui à la gestion du contentieux électoral
- Volet 6 : Appui au système de transmission des résultats

b) Composante 2 : appui à l'éducation civique et à la communication

- Volet 1 : Éducation civique et électorale
- Volet 2 : Communication institutionnelle
- Volet 3 : Promotion et respect des Droits de l'homme
- Volet 4 : Genre et élections
- Volet 5 : Appui aux activités post-scrutins et à la pérennisation des acquis

c) Composante 3 : renforcement des capacités et gestion/coordination du programme

- Volet 1 : Renforcement des capacités de la CENI
- Volet 2 : Coordination du programme

Suivant ce document de projet, un plan de travail annuel (PTA) a été élaboré pour la mise en œuvre des activités 2016. Ce plan de travail est intégré au PTA du Programme Gouvernance et État de Droit du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) Guinée, qui a été signé le 25 février 2016 entre la Ministre du Plan et de la Coopération Internationale, le Ministre de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation, et le Directeur Pays du PNUD.

Conformément à ce plan de travail, les appuis du PACEG en 2016 ont priorisé un appui structurant, en mettant l'accent en 2016 sur le renforcement de capacités, l'opérationnalisation des démembrements de la CENI, et l'appui à la société civile.

1.5. Résultats attendus

Selon le plan de travail 2016 du PACEG, le principal produit attendu du projet consiste en ce que *« l'administration électorale dispose des capacités de planification, de mobilisation et de gestion des ressources, ainsi que des systèmes et processus électoraux »*.

Les résultats attendus du projet sont :

- ✓ La CENI est opérationnelle, ses capacités techniques et matérielles sont renforcées et elle est capable d'assurer la gestion des élections communales ;
- ✓ Les démembrements de la CENI sont opérationnels ;
- ✓ Les populations sont sensibilisées sur les principes fondamentaux de la démocratie et du processus électoral;
- ✓ Les organisations de la société civile (OSC) sont en mesure d'assurer un suivi efficace du processus et contribuent au renforcement de la transparence des opérations électorales ;
- ✓ La participation politique des femmes et des jeunes aux élections et leur représentativité dans les instances décisionnelles sont renforcées.

2. RESULTATS DES APPUIS APPORTES A LA CENI

La CENI est la principale structure bénéficiaire des appuis du PACEG. Deux des résultats attendus par le PACEG concernent directement l'OGE :

- ✓ La CENI est opérationnelle, ses capacités techniques et matérielles sont renforcées et elle est capable d'assurer la gestion des élections communales ;
- ✓ Les démembrements de la CENI sont opérationnels.

Afin de parvenir à ces résultats, le PACEG a apporté ses appuis conformément au document de projet et au plan de travail annuel, mais également en fonction des besoins exprimés par la CENI au travers de requêtes au projet.

2.1.REQUÊTES DE LA CENI AU PNUD

Sur la base du document de projet et du plan de travail annuel du PACEG comme mentionné ci-dessus, la CENI a adressé quatre importantes requêtes au PNUD en 2016 :

2.1.1. Requête du 2 février 2016 portant sur un appui technique et matériel aux démembrements

La 1ère requête, datée du 2 février 2016, sollicite un appui technique et matériel aux démembrements avec la demande de mise à disposition de Volontaires des Nations Unies (VNU) et d'assistants techniques juristes et informaticiens d'une part et la demande d'acquisition de matériels (« kits des démembrements ») d'autre part. Les « kits pour les démembrements » sollicités contiennent :

- Des matériels informatiques (ordinateurs et onduleurs ou stabilisateurs) ;
- Des mobiliers de bureau ;
- Des imprimantes, scanners et copieurs ;
- Des panneaux solaires ;
- Des vidéoprojecteurs ;
- Deux motos par CESPI pour les Assistants Techniques (AT).

2.1.2. Requête du 5 février 2016 portant sur un appui technique et financier pour la récupération des matériels électoraux réutilisables

La deuxième requête émise par la CENI et datée du 5 février 2016 porte sur un appui technique et financier en vue de la récupération des matériels électoraux réutilisables.

Il s'agissait tout particulièrement de mettre à disposition les moyens de ramassage, regroupement et stockage dans les entrepôts préfectoraux de la CENI, et de procéder à un inventaire par des missions CENI- PACEG des matériels électoraux réutilisables.

2.1.3. Requête du 6 juin 2016 portant sur les activités d'installation des VNU

La requête du 6 juin 2016 portait, dans le cadre de l'appui aux démembrements, sur les activités d'installation des VNU Internationaux du PACEG, à savoir :

- L'organisation d'un atelier d'appropriation du cadre juridique, organisationnel et institutionnel des élections locales ;
- L'installation dans les régions des VNU et leur présentation par la CENI aux acteurs locaux.

2.1.4. Requête du 31 août 2016 portant sur les besoins de la CENI dont les délais d'acquisition peuvent être longs

La requête du 31 août 2016 est une requête comprenant la liste des besoins de la CENI dont les délais d'acquisitions peuvent être longs. Cette requête a été établie conformément au budget révisé 2016 du PACEG tel qu'approuvé par le Comité de Pilotage.

Les besoins exprimés dans cette requête concernent :

- La sécurisation du matériel électoral ;
- L'acquisition de moyens roulants pour l'acheminement et le ramassage des matériels électoraux ;
- L'acquisition de matériels informatiques et bureautiques pour les démembrements ;
- L'acquisition de matériel électoral dédié à la gestion des candidatures et au traitement des résultats de vote ;
- Un appui à la sécurisation du processus électoral ;
- Un appui à la formation ;
- Un appui à la communication institutionnelle (acquisition de matériels audio-visuels et travaux d'amélioration du site) ;
- Le renforcement des capacités de la CENI au travers du recrutement de 38 VNU Nationaux et de deux assistants techniques par CESPI (un juriste et un informaticien).

2.1.5. Réponse du PNUD aux requêtes de la CENI

Le PNUD a répondu favorablement à ces requêtes de la CENI tant que faire se peut, en fonction des ressources disponibles. Ainsi, si la majorité des besoins exprimés par la CENI ont été couverts, certains se sont heurtés à l'insuffisance des ressources. C'est le cas tout particulièrement des panneaux solaires et motos pour les assistants techniques des démembrements. Quant à la sécurisation du processus électoral, des besoins plus précis doivent encore être définis par les acteurs concernés (MATD, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense...).

Ainsi, les appuis portés par le PACEG à l'institution électorale en 2016 ont porté sur l'appui aux opérations électorales d'une part, et sur le renforcement de capacités de la CENI d'autre part.

2.2. APPUI AUX OPERATIONS ÉLECTORALES

2.2.1. Opérationnalisation des démembrements de la CENI : acquisition de matériels informatiques

En réponse à la requête de la CENI du 2 février 2016 complétée par la requête du 31 août 2016, le PACEG, en collaboration avec l'Unité des Achats du bureau pays du PNUD, a procédé à l'acquisition de matériels informatiques en vue d'opérationnaliser les démembrements de l'Organe de Gestion des Élections (OGE).

Ainsi, les matériels suivants ont été acquis et transférés à la CENI en 2016 : 343 ordinateurs, 343 imprimantes-photocopieurs-scanners (y compris cartouches), 38 vidéoprojecteurs, 343 onduleurs et 343 multiprises. Ces matériels informatiques étaient en effet indispensables aux démembrements (CEPI, CESPI et CECI) pour être en mesure de mener les opérations électorales, essentiellement gérées à la base pour les prochaines élections communales. Notamment, les opérations de gestion et de traitement des candidatures et des résultats nécessitent un équipement informatique adéquat, au vu du nombre particulièrement élevé de listes à gérer lors d'élections communales.

L'Accord de transfert de ces matériels informatiques à destination des démembrements de la CENI a été signé par la CENI et le PNUD.



Inventaire de matériels informatiques acquis par le PACEG pour la CENI

(©Ayoub Moumié MBOUOMBOUO / PNUD Guinée)

Par ailleurs, en vue de renforcer les capacités techniques des démembrements, 9 Volontaires des Nations Unies (VNU) internationaux spécialistes en logistique et opérations électorales ont été mis à disposition des démembrements de la CENI et les procédures de recrutement sont en cours pour le recrutement de 38 VNU nationaux (pour chaque CEPI et CECI) (voir partie « *renforcement des capacités de la CENI* »).

2.2.2. Appui logistique : Ramassage des matériels électoraux réutilisables et acquisition de matériels roulants

2.2.2.1. Ramassage des matériels électoraux réutilisables



En réponse à la requête de la CENI datée du 5 février 2016, l'appui du PACEG a permis de procéder à la récupération et à l'inventaire des matériels électoraux réutilisables.

L'objectif de cette activité de la CENI appuyée par le PACEG était de procéder au ramassage, regroupement des matériels électoraux réutilisables afin de pouvoir les prendre en compte dans l'évaluation des besoins futurs.

Il s'agit en effet de s'assurer que la CENI dispose des matériels nécessaires à la tenue des scrutins à venir, ou

en cas contraire, d'être en mesure de prévoir leur acquisition de manière précise.

L'accompagnement du PACEG sur cette activité a concerné : un appui technique dans les préparatifs des activités par l'Expert en logistique du PACEG, une prise en charge financière, et la mise à disposition de trois véhicules avec chauffeur. Également, trois des dix équipes de missionnaires déployées sur le terrain en mars et avril étaient conjointes CENI / PNUD. Dix axes avaient été déterminés pour couvrir l'ensemble des préfectures du pays.

Le rapport de résultats d'inventaire a été consolidé avec l'appui de l'Expert logistique du PACEG et est finalisé. La CENI possède donc désormais un état des lieux de l'existant par préfecture et est en mesure d'évaluer précisément ses besoins réels en acquisitions de matériels électoraux réutilisables en vue des prochains scrutins.

2.2.2.2. Acquisitions de moyens roulants en vue de l'indépendance de la CENI dans les opérations d'acheminement et de déploiement des matériels et imprimés électoraux

Afin de rendre la CENI indépendante dans les opérations d'acheminement et de déploiement des matériels et imprimés électoraux, le PACEG a procédé, suite à la requête de la CENI en date du 31 août 2016 et en collaboration avec l'Unité des Achats du bureau pays du PNUD, à l'acquisition de quatorze véhicules.

Ces véhicules éviteront à la CENI d'avoir à recourir à des prestataires externes pour le déploiement de matériels électoraux, y compris les matériels sensibles tels que les bulletins de vote.



Inspection des véhicules acquis pour la CENI à leur arrivée à Conakry par les spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG
(©Sabine OHAYON / PNUD Guinée)

2.2.3. Acquisition de matériel électoral : acquisition en cours de logiciels de gestion et traitement des candidatures et des résultats à la base

Dans sa requête en date du 31 août 2016, la CENI a formulé un besoin en acquisition de matériel dédié à la gestion des candidatures et au traitement des résultats de vote. En réponse à cette requête, et selon les spécifications techniques reçues, le PNUD a lancé une procédure en vue de l'acquisition d'une application de traitement informatisé des candidatures et des résultats au niveau des CEPI, CECI et CESPI. Compte tenu du nombre élevé de listes de candidatures attendues, ces applications permettront à l'OGE de réduire le temps de traitement et de validation des listes de candidature ainsi que des résultats.

2.2.4. Appui à la sécurisation du processus électoral

Comme en 2015 avec l'appui apporté par le PNUD à l'Unité de Sécurisation de l'Election Présidentielle (USEP), il est prévu d'appuyer la sécurisation du processus électoral pour les élections de proximité. Afin d'éviter les écueils rencontrés en 2015 (retards dans la formalisation de l'USEP entraînant des retards dans les acquisitions de matériels), le PACEG et la partie nationale (CENI et ministères concernés) ont voulu anticiper afin d'assurer au mieux la sécurisation du processus électoral. Ainsi, la

sécurisation du processus électoral a été incluse dans la requête globale des besoins de la CENI du 31 août 2016.

Des rencontres ont eu lieu, notamment avec le Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation en vue de formaliser la liste des besoins en matière de sécurisation. Cette liste des besoins reste néanmoins à finaliser en collaboration avec les différents acteurs impliqués dans la sécurisation du processus électoral (MATD, Ministère de l'Intérieur, Ministère de la Défense...), et sera transmise par la CENI au PNUD. Ainsi, si c'est le décret relatif à la formalisation de la force de sécurisation des élections et la réception de la requête qui permettront au PNUD d'aller de l'avant, le nécessaire a été fait par le PACEG et la CENI pour anticiper tant que possible afin d'éviter les actions de dernière minute comme cela avait dû être le cas pour l'élection présidentielle de 2015.

2.2.5. Appui à la formation

2.2.5.1. Appui à l'élaboration du plan de formation

Le PACEG a appuyé la CENI dans la détermination de son plan de formation et dans l'identification de l'appui à fournir par le PACEG dans ce domaine. Une note de concept a été produite à cet effet et la requête de la CENI qui a été transmise au PACEG le 31 août 2016, prévoit la mise en œuvre par le PACEG de formations à destination des:

- VNU nationaux et internationaux ;
- Autorités coutumières et femmes leaders ;
- Autorités politico-administratives chargées de la sécurisation du processus ;
- Médias locaux (Agence Guinéenne de Presse + radios rurales) ;
- Démembrements et leurs assistants techniques en informatique et usage de l'Internet.

2.2.5.2. Appui technique et pédagogique au cours de la formation BRIDGE« Renforcement des capacités des acteurs politiques et de la société civile pour une gestion apaisée et consensuelle des élections locales »

Au vu de ses compétences avérées en matière de formation, le VNU International du PACEG basé à N'zérékoré a été mis à disposition de la CENI au cours de la formation BRIDGE« *Renforcement des capacités des acteurs politiques et de la société civile pour une gestion apaisée et consensuelle des élections locales* », qui a été organisée et financée par la CENI et qui s'est tenue en mai 2016. Au cours de cette formation, le spécialiste du PACEG a apporté :

- Un appui technique : diffusion des présentations PowerPoint ;

- Un appui pédagogique : appui à la structuration des présentations PowerPoint, et appui à l'organisation de « brise glaces » et de scénarios pédagogiques (jeux de rôle).



Appui du spécialiste du PACEG à la formation BRIDGE «Renforcement des capacités des acteurs politiques et de la société civile pour une gestion apaisée et consensuelle des élections locales »
(©PNUD Guinée)

2.2.5.3. Formation BRIDGE à l'intention des journalistes des radios rurales et communautaires pour une couverture professionnelle des élections locales

L'une des formations dont la CENI a émis le besoin dans sa requête du 31 août 2016 s'est tenue du 9 au 13 novembre 2016 grâce à l'appui du PACEG. Il s'agit de la formation BRIDGE à l'intention des radios rurales et communautaires.

Cette formation a permis de former 35 journalistes (dont 9 femmes) des radios communautaires et rurales à une couverture professionnelle des élections de proximité pour permettre une meilleure sensibilisation des populations et en vue d'assurer un scrutin apaisé. Il s'agissait plus précisément de permettre à ces journalistes de mieux appréhender leur rôle dans la conduite du processus électoral et de couvrir de manière professionnelle les élections à venir.

Les thèmes traités au cours de cette formation ont concerné : la définition et les rôles des médias, la couverture des élections et les besoins de communication de l'organe de gestion des élections, les critères d'élections libres et équitables, l'intégrité électorale et le code de conduite pour les médias, et enfin l'organe de gestion des élections et ses relations avec les parties prenantes au processus électoral.

À noter que l'un des facilitateurs de cette formation était le VNU international du PACEG basé à N'Zérékoré.

Les autres formations sollicitées par la CENI auprès du PACEG ont été reportées à 2017 au vu du report des élections (suite à l'accord politique du 12 octobre 2016). En effet, afin de garantir l'efficacité des formations, celles-ci ne doivent pas être trop éloignées de la tenue du scrutin.



*Formation BRIDGE pour une couverture professionnelle des élections à l'intention des journalistes des radios rurales et communautaires
(©Sabine OHAYON / PNUD Guinée)*

2.3.RENFORCEMENT DE CAPACITÉS DE LA CENI

Le PACEG s'inscrit dans une volonté de renforcement de l'appropriation et de la responsabilisation nationale, de pérennisation, du développement des capacités ainsi que du transfert des compétences. Il va donc bien au-delà des seules élections prévues durant le cycle 2015-2017 et reste dans une logique de soutien à long terme aux institutions de la gestion des cycles électoraux et à la professionnalisation de ses agents.

C'est dans cet esprit que se sont inscrites les activités menées en 2016 par le PACEG. Ainsi, le renforcement de capacités des différents acteurs du processus électoral en général, et de la CENI en particulier, a constitué une priorité pour le projet en 2016. À cette fin, une expertise électorale a été mise à disposition par le PACEG. L'appui des VNU Internationaux spécialistes en logistique et opérations électorales s'inscrit aussi pleinement dans ce cadre de par le renforcement de capacités qu'ils ont apporté aux membres des démembrements de la CENI.

2.3.1. Mise à disposition d'une expertise électorale

Le PACEG a déployé une expertise électorale afin d'appuyer le processus électoral et tout particulièrement la CENI, principale bénéficiaire du projet. L'équipe du PACEG a ainsi permis de mener à bien l'appui-conseil à l'OGE et la gestion du projet.

L'Unité de Gestion du Projet (UGP), basée à Conakry, a ainsi compris en 2016 :

- Un Operations Manager / CTP ai (sur l'ensemble de l'année 2016) ;
- Une Expert reporting (sur l'ensemble de l'année 2016) ;
- Un Expert en logistique (sur le premier semestre 2016) ;
- Un Expert en formation et éducation civique (arrivé en novembre 2016) ;
- Un Expert financier international (jusqu'en février 2016) ;
- Une assistante administrative nationale (arrivée en juillet 2016) ;
- Deux chauffeurs.

Compte tenu du fait que les prochaines élections seront des élections de proximité gérées principalement par les démembrements de la CENI, l'absence de représentation du PACEG au niveau de ces démembrements se devait d'être corrigée. Ainsi, en vue de renforcer les capacités des démembrements de la CENI et suite à la requête de la CENI du 2 février 2016, le PACEG a procédé en 2016 au recrutement de neuf Volontaires des Nations Unies Internationaux Spécialistes en logistique et opérations électorales, ainsi qu'un chauffeur affecté à chacun. Ces spécialistes en logistique et opérations électorales ont ainsi rejoint le PACEG en mars et avril 2016. Après un atelier d'appropriation du cadre juridique, organisationnel et institutionnel des élections locales organisé en

juin 2016, ils ont été déployés dans les sept régions de la Guinée ainsi qu'à Conakry (deux VNUI pour Conakry) afin d'appuyer les démembrements de la CENI. S'ils sont basés dans les chefs-lieux régionaux du pays, ils appuient l'ensemble des démembrements de leur région d'affectation. Cet appui technique à la base est particulièrement important pour le renforcement des capacités des démembrements, puisque ceux-ci, qui ne disposent pas tous de personnes expérimentées dans la gestion des élections, devront gérer l'essentiel du processus électoral communal.

Il est de plus prévu que ces spécialistes en logistique et opérations électorales coordonnent 38 VNU nationaux assistants en logistique et opérations électorales, qui seront basés dans les CEPI (Commissions Électorales Préfectorales Indépendantes). La procédure de recrutement pour ces trente-huit VNU nationaux est en cours au 31 décembre 2016.



*Le staff du PACEG en juin 2016, au cours de
l'atelier de Fria
(©Mamadou Saliou DIALLO / PNUD Guinée)*

Également, il est prévu une prise en charge pour les deux mois précédant le scrutin de deux assistants techniques (un juriste et un informaticien) pour chacune des 304 CESPI.

2.3.2. Appui spécifique des VNUI Spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG dans les démembrements

2.3.2.1. Déploiement des VNUI Spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG en vue d'appuyer le processus électoral à la base

Afin d'appuyer le processus électoral à la base, neuf VNU Internationaux spécialistes en logistique et opérations électorales ont été recrutés par le PACEG et déployés dans les sept régions du pays et à Conakry, conformément à la requête de la CENI datée du 2 février 2016. En effet, les démembrements de la CENI, mis en place en 2016, mettront en œuvre à la base une importante partie des opérations électorales, et il a été jugé primordial de leur apporter une assistance technique et un renforcement de capacités en mettant à leur disposition des spécialistes en logistique et opérations électorales ayant une grande expérience des processus électoraux, que ce soit auprès des commissions électorales de leur pays d'origine et / ou dans le cadre de l'assistance électorale des Nations Unies.

Préalablement à leur déploiement sur le terrain, les spécialistes en logistique et opérations électorales ont participé à un atelier conjoint avec la CENI en juin 2016 (requête de la CENI du 6 juin 2016). Cet atelier d'appropriation du cadre juridique, organisationnel et institutionnel des élections locales a permis de doter les spécialistes du PACEG des clefs de compréhension technique du processus électoral guinéen afin qu'ils soient pleinement opérationnels pour appuyer les démembrements de

la CENI. Cet atelier a également été l'occasion d'échanger sur l'organisation d'élections, notamment communales, dans d'autres pays dans lesquels certains des spécialistes du PACEG sont intervenus par le passé. Les spécialistes du PACEG ont ainsi partagé leurs expériences dans la mise en œuvre des processus électoraux d'Haïti, mais également de Madagascar où plusieurs spécialistes du PACEG ont appuyé l'OGE dans l'organisation des élections municipales de 2015. Enfin, cet atelier a été l'occasion de présenter le cadre d'accompagnement technique des VNU auprès des démembrements, ainsi que la feuille de route à suivre.

Suite à l'atelier de Fria, les spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG ont été déployés dans les sept des régions administratives du pays et à Conakry en juin 2016. Chacun a été accompagné d'un commissaire de la CENI, qui l'a introduit auprès des différentes autorités locales et des démembrements. À cette occasion, des ateliers ont été organisés dans chaque région afin de restituer l'atelier de Fria, mais également de présenter le spécialiste du PACEG aux membres des démembrements et d'échanger autour de sa mission.



*Atelier d'appropriation du cadre juridique, organisationnel et institutionnel des élections locales, juin 2016
(©Mamadou Saliou DIALLO / PNUD Guinée)*



Atelier d'induction à Mamou – Présentation du spécialiste du PACEG (©PNUD Guinée)

Depuis leur déploiement, les spécialistes en logistique et opérations électorales ont apporté un appui dans les aspects organisationnels et logistiques des démembrements, ainsi qu'en appui aux opérations électorales (par exemple en appuyant les opérations d'actualisation de la cartographie électorale sur le terrain). Plus particulièrement, leur contribution a consisté en:

- Un appui au fonctionnement régulier des démembrements ;
- Un renforcement des capacités des membres des démembrements et assistants techniques ;
- Un appui logistique aux démembrements ;
- Un appui aux opérations d'actualisation de la cartographie électorale ;
- Tout autre appui au processus électoral dans le cadre de la mise en œuvre du PACEG.

2.3.2.2. Appui au fonctionnement régulier des démembrements

Les spécialistes en logistique et opérations électorales ont apporté un appui au fonctionnement régulier des démembrements. Cet appui a consisté notamment en :

- Un appui à l'organisation du travail et à la planification des démembrements (par exemple dans l'élaboration de plans de travail locaux) ;
- Une participation régulière aux réunions périodiques et séances de travail des démembrements (échanges sur le processus électoral, les activités à mener, le fonctionnement des démembrements, les difficultés et solutions possibles pour y remédier) ;
- Un appui à la production des rapports d'activités des démembrements ;
- Un appui-conseil et la formulation de recommandations (identification des difficultés rencontrées, risques encourus et solutions possibles, que ce soit dans le fonctionnement des démembrements ou dans la mise en œuvre des opérations électorales).



*Séance de travail avec la
CEPI de Fria
(© PNUD Guinée)*

Il est à noter que si les CEPI des capitales régionales sont les démembrements qui bénéficient le plus de l'appui apporté par les spécialistes du PACEG du fait de leur présence physique régulière, pour ce qui concerne les autres démembrements de leur zone de compétence, les missions sur le terrain ont permis d'accentuer l'appui apporté à ces démembrements hors capitales régionales. Des séances de travail ont été organisées à ces occasions afin d'apporter l'appui adéquat et répondant aux besoins de ces démembrements. Les échanges téléphoniques permettent également de garder un contact permanent avec eux.

2.3.2.3. Renforcement des capacités des membres des démembrements et assistants techniques

Au-delà de l'appui technique qu'ils apportent aux démembrements, les spécialistes du PACEG travaillent à renforcer les capacités des membres des démembrements et assistants technique de façon durable, contribuant ainsi à la professionnalisation de ces agents et à renforcer les capacités guinéennes en matière de gestion des processus électoraux. L'objectif est d'améliorer la gestion à la base des opérations électorales des futurs scrutins.

Ce renforcement des capacités a concerné :

- Un renforcement de capacités en méthodologie de travail et planification ;
- Un renforcement de capacités en maîtrise des opérations électorales (notamment au travers d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques adoptées dans divers pays) ;
- Un renforcement de capacités en reporting (dans le cadre notamment de la préparation des rapports des démembrements) ;
- Un renforcement de capacités en usage de l'outil informatique (Office mais aussi à N'Zérékoré un logiciel spécifique de gestion du patrimoine électoral).

2.3.2.4. Appui logistique aux démembrements

Les spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG ont apporté un appui logistique aux démembrements. Ainsi des états des lieux logistiques ont eu lieu dans certains démembrements (évaluation des locaux et inventaires des matériels). De plus, les spécialistes en logistique et opérations électorales ont identifié des faiblesses et risques et formulé des recommandations afin d'améliorer la mise en œuvre des aspects logistiques et garantir la conservation optimale et la sécurisation des matériels et imprimés électoraux au sein des démembrements.



*Les spécialistes en logistique et opérations électorales de Faranah et Boké procédant à un inventaire et formation en logistique dans les magasins de stockage des CEPI de Faranah et Koundara
(© PNUD Guinée)*

2.3.2.5. Appui aux opérations d'actualisation de la cartographie électorale

Les spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG ont apporté leur appui technique aux opérations d'actualisation de la cartographie électorale qui ont été menées par la CENI sur l'ensemble du territoire guinéen. Ces opérations se sont déroulées en deux phases principales :

- opérations de réaménagement de la cartographie des bureaux de vote et de corrections nominatives du découpage administratif dans la base de données de la CENI ;
- opérations de relocalisation des électeurs et de réajustement des bureaux de vote.



*Les spécialistes en logistique et opérations électorales de Conakry, N'Zérékoré et Mamou appuyant les opérations de réaménagement de la cartographie des bureaux de vote
(© PNUD Guinée)*

2.3.2.5.1. Appui aux opérations de réaménagement de la cartographie des bureaux de vote et de corrections nominatives du découpage administratif dans la base de données de la CENI

Les spécialistes en logistique et opérations électorales ont participé aux missions de la CENI sur toute la durée des opérations de réaménagement de la cartographie des bureaux de vote et de corrections nominatives du découpage administratif dans la base de données de la CENI. Ils ont ainsi apporté un appui technique à ces opérations consistant en :

- Appui à la formation des parties prenantes aux opérations au cours des ateliers régionaux d'appropriation du mode opératoire de réaménagement de la cartographie des bureaux de vote;
- Participation aux descentes dans les communes, suivi et appui-conseil aux opérations ;
- Appui à la supervision des opérations ;
- Appui aux remplissages, corrections, contrôles et validations des fiches de correction ;
- Appui à la préparation et à la rédaction des rapports de mission de la CENI (selon les zones et les demandes des commissaires de la CENI).

2.3.2.5.2. Appui aux opérations de relocalisation des électeurs et de réajustement des bureaux de vote

Après avoir participé à l'atelier national organisé par la CENI en septembre 2016 relatif à l'appropriation du mode opératoire des opérations d'actualisation de la cartographie des bureaux de vote et de relocalisation des électeurs, leur permettant de renforcer l'efficacité de leur action sur le terrain, les spécialistes en logistique et opérations électorales ont apporté un appui technique aux opérations sur le terrain qui a consisté en :

- Appui aux démembrements dans la préparation des missions de terrain ;
- Rencontres et échanges avec les autorités politiques et les organisations de la société civile dans les préfectures sur le déroulement des opérations en toute indépendance;
- Participation active aux ateliers préfectoraux d'appropriation du mode opératoire des opérations d'actualisation de la cartographie des bureaux de vote et de relocalisation des électeurs ;
- Participation à la formation des ingénieurs informaticiens ;
- Appui à l'organisation des séances de travail;



*La spécialiste en logistique et opérations électorales de Boké appuyant les opérations de relocalisation des électeurs et de réajustement des bureaux de vote
(© PNUD Guinée)*

- Appui-conseil sur la méthodologie à adopter pour l'efficacité des opérations ;
- Suivi des opérations dans les CEPI et CESPI ;
- Appui-conseil aux chefs de mission de la CENI dans la supervision des activités ;
- Appui à l'archivage des données collectées pour les démembrements ;
- Participation active à la recherche de solutions aux problèmes posés lors des opérations ;
- Rappel des règles oubliées relatives à ces opérations, telles que par exemple, la nécessité pour les signataires des fiches d'y noter leurs contacts téléphoniques, la nécessité de joindre aux fiches de création des BV les listes des électeurs de ce BV etc.;
- Suivi de la transmission des fiches et autres documents et matériels utilisés dans le cadre des opérations à la CENI;
- Suivi, vérification, et consolidation de l'encodage des données de l'opération;
- Appui à l'élaboration du rapport de fin de mission.

2.3.2.6. Autres appuis des spécialistes en logistique et opérations électorales

2.3.2.6.1. Suivi des activités menées par les OSC en collaboration avec les démembrements

En collaboration avec les démembrements de la CENI, les spécialistes en logistique et opérations électorales ont suivi les activités mises en œuvre par les différents partenaires au processus électoral (CECE, ECES, NDI, HCDH, INIDH, CROSC, RAJ-GUI...) leur permettant d'avoir une vision d'ensemble des activités du processus électoral menées dans leur région.

2.3.2.6.2. Participation au processus de recrutement des VNU nationaux assistants en logistique et opérations électorales et élaboration d'un plan de renforcement de capacités à leur intention

Conformément aux requêtes de la CENI en date du 2 février 2016 et du 31 août 2016, le PNUD, en collaboration avec le Programme VNU, a entamé le recrutement de 38 VNU nationaux assistants en logistique et opérations électorales, afin d'appuyer la CENI et le processus électoral au niveau des 33 préfectures du pays et des 5 communes de Conakry. L'objectif de ce recrutement est double. Il s'agit d'une part d'apporter un appui à l'organisation des élections de proximité dans les démembrements, et d'autre part de renforcer les capacités nationales en matière de gestion des processus électoraux par la formation de ces VNU guinéens.

Dans ce cadre, les VNU internationaux spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG ont d'une part appuyé la mise en œuvre du processus de recrutement des VNU nationaux assistants

en logistique et opérations électorales, et d'autre part élaboré un plan de renforcement de capacités de ces VNU nationaux.

La proposition de plan de renforcement de capacités des VNU Nationaux comprend tout particulièrement les thématiques suivantes :

- Présentation de l'organe de gestion des élections ;
- Opérations électorales ;
- Parties prenantes au processus électoral ;
- Contenu et mise en œuvre du plan opérationnel ;
- Logistique électorale ;
- Éthique et déontologie ;
- Programme VNU.

2.3.2.6.3. Contribution à la stratégie générale d'appui au processus électoral du PACEG, appui à la gestion du Projet et aux acquisitions en faveur de la CENI

Les spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG ont contribué à la stratégie générale d'appui au processus électoral du projet, via des contributions dans les domaines de la logistique, de la formation, de l'éducation civique et électorale vis-à-vis des jeunes, du genre, ou encore des Droits de l'homme. Par ailleurs, les spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG ont apporté leurs propositions d'amélioration à divers documents du PACEG ou de la CENI, comme par exemple le guide pratique de la CENI pour la réception, le traitement et la validation des candidatures aux élections communales.

Enfin, les deux spécialistes en logistique et opérations électorales en poste à Conakry ont apporté un appui dans aspects administratifs, financiers et logistiques du projet. Ils ont notamment contribué aux opérations d'acquisition des moyens roulants et informatiques à destination de la CENI.

2.4.RÉSULTATS GLOBAUX ATTEINTS

Au travers de ses appuis tant dans les opérations électorales qu'en matière de renforcement de capacités, le PACEG a ainsi contribué à renforcer l'opérationnalisation, et les capacités techniques et matérielles de la CENI, pour lui permettre de mieux assurer la gestion des élections communales. Également, par l'acquisition de matériels informatiques et bureautiques et la mise à dispositions de spécialistes en logistique et opérations électorales auprès des démembrements de la CENI, le PACEG a contribué à leur opérationnalisation, qui est indispensable pour la gestion des élections communales.

3. RESULTATS DES APPUIS APPORTES AUX AUTRES ACTEURS DU PROCESSUS ELECTORAL

Le renforcement des capacités des acteurs clés impliqués dans le processus électoral est un des produits escomptés du PACEG. Dans ce cadre, bien que la CENI soit la principale bénéficiaire de l'assistance du PACEG, d'autres acteurs importants du processus électoral ont été ciblés et appuyés. Il s'agit d'une part de la Cour constitutionnelle, et d'autre part d'Organisations de la Société Civile (OSC) et Organisations Non Gouvernementales (ONG) jouant un rôle dans l'éducation civique et électorale et la sensibilisation, notamment en direction des jeunes, des femmes et des médias.

3.1.APPUI À LA COUR CONSTITUTIONNELLE

3.1.1. Objectifs de l'appui apporté à la Cour constitutionnelle

Après l'obtention d'un minimum de matériels bureautiques et informatiques lui permettant de s'installer et de démarrer ses activités, la Cour constitutionnelle de la République de Guinée a relevé des besoins additionnels nécessaires pour son fonctionnement et son organisation interne. Afin de répondre à ces besoins et grâce à un partenariat avec l'Ambassade de France complété par un appui financier du PNUD, la Cour Constitutionnelle a été dotée de matériels informatiques et de réseau.

Ces matériels lui permettront d'améliorer les conditions de travail et de gestion des dossiers, d'assurer la sécurisation de ses matériels et de ses données, de renforcer la confidentialité de ses données, d'appuyer la visibilité et la communication institutionnelle de l'institution, et d'améliorer la gestion des résultats et contentieux électoraux.

À moyen terme, cet appui, qui se veut durable, vise à renforcer les capacités opérationnelles de l'institution, afin de lui permettre d'assurer son rôle régalien et ses compétences traditionnelles en matière de gestion des contentieux –notamment électoraux-, de constitutionnalité des lois et de contrôle des droits fondamentaux.

3.1.2. Matériels acquis pour la Cour constitutionnelle

Les matériels acquis sont les suivants :

- Deux serveurs + licence Microsoft Exchange ;
- Un onduleur grande capacité ;
- Dix ordinateurs portables ;
- Quatre-vingt licences Microsoft Office ;
- Trois photocopieurs avec cartouches d'encre ;
- Trois vidéoprojecteurs ;
- Un switch Cisco ;
- Antivirus Kaspersky.

3.1.3. Résultat atteint : des capacités opérationnelles renforcées

3.1.3.1. Amélioration des conditions de travail et de gestion des dossiers

L'amélioration des conditions matérielles de travail et de gestion des dossiers par le personnel de la Cour et les Conseillers est passée par la fourniture de dix ordinateurs portables (à destination de cadres de la direction des études et du Directeur des affaires administratives et financières, qui n'en disposaient pas), de quatre-vingt licences Microsoft office, de trois photocopieurs, de trois vidéoprojecteurs et du switch (le switch permet de partager le réseau internet de manière sécurisée et de rendre ainsi la connexion plus fluide, facilitant le travail de recherche). En améliorant les conditions de travail et de gestion des dossiers, c'est l'efficacité de la Cour qui s'en trouve renforcée.

3.1.3.2. Sécurisation des matériels et des données

La sécurisation des matériels est importante à la fois pour assurer la durabilité des matériels informatiques (et donc de l'appui fourni par la France via le PACEG), mais aussi pour protéger la Cour d'éventuelles pertes de données consécutives à une défaillance technique ou à un virus informatique. Grace à l'onduleur grande capacité livré à la Cour constitutionnelle, tous les équipements informatiques de la Cour (ordinateurs, réseau Internet, routeurs, photocopieurs etc...) seront protégés. Par ailleurs, la protection des données sera également assurée grâce à l'installation d'un antivirus, évitant ainsi les pertes de données.

3.1.3.3. Confidentialité des données

L'acquisition des serveurs, des photocopieurs, de l'antivirus, et du switch Cisco va permettre d'assurer davantage de confidentialité des données, tant en externe qu'en interne. En effet, au vu de la sensibilité des informations traitées par la Cour constitutionnelle, il était indispensable de protéger la Cour contre tout risque de fuite d'information ou d'arrêt non finalisé.

3.1.3.3.1. Protection contre les intrusions informatiques

Les serveurs acquis vont permettre à la Cour de gérer en interne les données, les messages, l'accès à internet, la traçabilité des données, et la sécurité des informations. Grâce aux serveurs, les personnes externes à la Cour ne pourront pas accéder à son réseau internet, ses données, ou encore sa messagerie. Également, des licences Microsoft exchange ont été fournies pour la gestion de la

messagerie sécurisée. En ayant la maîtrise en interne de la gestion des données et de la messagerie informatique, les risques de fuites informatiques seront limités.

Par ailleurs, l'antivirus fourni à la Cour constitutionnelle, en plus d'éviter la perte des données, permettra d'éviter qu'un « cheval de Troie » ne pénètre dans un ordinateur de la Cour.

3.1.3.3.2. Protection contre les fuites consécutives à la sortie de documents de la Cour

Grâce aux photocopieurs fournis, il sera possible d'effectuer les copies en interne plutôt qu'en ayant recours à un imprimeur externe, comme cela était le cas auparavant. Cela évitera donc que les documents ne sortent de la Cour tant qu'ils ne sont pas finalisés, limitant ainsi le risque de fuites.

3.1.3.3.3. Limitation du partage des données en interne

En interne à la Cour également, il était important de limiter le partage des données, pour éviter que l'ensemble du personnel de la Cour n'ait accès à certaines données sensibles et confidentielles. Grâce au switch Cisco fourni, des restrictions sur l'accès aux données sont possibles, sécurisant ainsi la confidentialité des données en interne.

3.1.3.4. Visibilité et communication institutionnelle de l'institution

Si l'hébergement du site internet de la Cour a été pris en charge par d'autres partenaires, le serveur fourni à la Cour va permettre d'assurer la gestion des données du site internet.

Le site internet de la Cour constitutionnelle va permettre d'assurer la visibilité de l'institution et d'améliorer sa communication institutionnelle.

3.1.3.5. Amélioration de la gestion des résultats et des contentieux électoraux

Le serveur fourni à la Cour constitutionnelle pour la gestion de ses données va permettre à la Cour de gérer une application de gestion des résultats qu'elle prévoit d'installer pour les prochains scrutins.

Cette application permettra de scruter les résultats au plus près, permettant à la Cour de prévoir les perspectives de contentieux électoral. L'application permettra ainsi d'avoir une première idée des résultats et d'anticiper les risques qui peuvent venir du terrain. Également, l'application prévue va permettre aux magistrats déployés dans les Commissions Administratives de Centralisation des Votes (CACV) d'envoyer à la Cour via un ordinateur ou un téléphone portable les résultats tels qu'observés par eux. En limitant ainsi les risques de fraude, la crédibilité du scrutin et son acceptation par tous sera ainsi renforcée.

3.1.4. Durabilité du renforcement des capacités opérationnelles de la Cour constitutionnelle

Les matériels fournis se veulent durables. Il est estimé que leur durée de vie est de cinq à dix ans minimum.

Ainsi, à moyen terme, l'appui renforcera les capacités opérationnelles de l'institution, afin de lui permettre d'assurer son rôle régalien et ses compétences traditionnelles en matière de gestion des contentieux, de constitutionnalité des lois et de contrôle des droits fondamentaux. Cet appui se situe ainsi dans une logique de soutien durable aux institutions intervenant dans la gestion des cycles électoraux et à la professionnalisation de leurs agents.



Quelques matériels installés à la Cour constitutionnelle
De gauche à droite :
-Un ordinateur et un vidéoprojecteur en utilisation
– Serveur
– Une photocopieuse
(© Cour constitutionnelle)

3.2.APPUI À LA SOCIÉTÉ CIVILE

La PACEG, en accord avec son principal bailleur qu'est l'Union européenne, a souhaité fournir un appui renforcé à la société civile en 2016 afin d'atteindre les objectifs de son PTA que sont :

- ✓ Les populations sont sensibilisées sur les principes fondamentaux de la démocratie et du processus électoral;
- ✓ Les organisations de la société civile (OSC) sont en mesure d'assurer un suivi efficace du processus et contribuent au renforcement de la transparence des opérations électorales ;
- ✓ La participation politique des femmes et des jeunes aux élections et leur représentativité dans les instances décisionnelles sont renforcées.

Les activités menées pour l'atteinte de ces résultats relèvent de la deuxième composante du PACEG, à savoir l'appui à l'éducation civique et à la communication.

Il est à noter que pour permettre un résultat significatif, le Comité de Pilotage du PACEG a décidé en août 2016 au cours d'une révision budgétaire du PTA 2016 du PACEG, d'allouer un million de dollars à l'appui à la société civile.

Ainsi, en plus de la poursuite de l'appui au National Democratic Institute (NDI) démarré en 2015 dans le cadre du projet « Renforcement de la confiance des partis politiques et des électeurs dans le processus électoral » (RECOPPEL BIS) , quatre OSC ou ONG ont signé un partenariat avec le PACEG afin de mener des activités de sensibilisation et d'éducation civique et électorale, avec un accent particulier mis sur le renforcement de la participation des femmes et des jeunes au processus électoral. Ces quatre OSC ou ONG appuyées sont :

- Réseau Afrique Jeunesse de Guinée (RAJ-GUI) pour son « *projet d'appui à la mobilisation des jeunes et à l'éducation électorale, à l'information des citoyens pour des locales réussies et apaisées en Guinée* » ;
- Search For Common Ground (SFCG) pour son projet "*Choisissons nos élus locaux dans la paix - Les médias et la société civile engagent les citoyens au service des élections locales participatives, transparentes et pacifiques*" ;
- Centre communautaire pour le développement de l'éducation (CECODE) pour son projet « *Conception / élaboration, impression de supports pédagogiques (dépliants, bandes dessinées, boîtes à images et guide pratique pour la réception et la validation des*

candidatures aux élections communales pour une meilleur participation des citoyens aux élections locales » ;

- Coalition des Femmes Leaders de Guinée (COFEL) pour son projet « *Appui au renforcement de la participation politique des femmes aux élections communales en Guinée* ».

3.2.1. Appui au NDI pour le projet de « Renforcement de la confiance des partis politiques et des électeurs dans le processus électoral »

3.2.1.1. Prolongation du partenariat

Le 9 octobre 2015, un memorandum of understanding était signé entre le NDI et le PNUD, pour un montant total de 1 300 000 USD sur l'ensemble de la durée du projet (cofinancé par le PBF et le PACEG –à hauteur de 400 000 USD-). Le projet mis en œuvre par le NDI est intitulé « *Renforcement de la confiance des partis politiques et des électeurs dans le processus électoral* » (RECOPPEL BIS).

La durée de mise en œuvre du projet a été prorogée sans frais jusqu'au 31 mars 2017, au vu des reports successifs dans l'organisation des élections de proximité.

3.2.1.2. Objectifs du projet

L'objectif global du programme est de renforcer la confiance des leaders des partis politiques guinéens et le grand public dans le processus électoral du pays, et de promouvoir l'inclusion des élections.

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ Renforcer la confiance des leaders politiques et du grand public guinéens dans le processus électoral ;
- ✓ Renforcer la participation des femmes aux élections locales.

3.2.1.3. Activités réalisées en 2016

Le NDI a poursuivi ses activités démarrées en 2015 avec l'appui du PACEG. Notamment, 2016 a vu la signature du Code de bonne conduite par 109 partis politiques, les engageant à respecter les règles du jeu démocratiques et à sensibiliser leurs militants pour des élections apaisées , renforçant ainsi la confiance entre les partis politiques et l'électorat. Les travaux avec

le Cadre de concertation des femmes / filles des partis politiques, et le plaidoyer en faveur de la nomination de femmes candidates a également marqué l'année.

Afin de renforcer la confiance des leaders politiques et du grand public guinéens dans le processus électoral, le NDI a :

- Appuyé les partis politiques qui avaient déployé des observateurs lors des élections présidentielles dans l'évaluation de leurs activités d'observation électorale dans les 33 préfectures du pays et procédé à une synthèse régionale des évaluations;
- Tenu des consultations avec les dirigeants des partis politiques pour discuter de l'appui du NDI aux partis politiques pendant le processus électoral ;
- Facilité une réunion de planification stratégique avec le Consortium pour l'Observation Domestique des Élections (CODE), afin d'échanger sur les bonnes pratiques ; de tirer des enseignements et de proposer des recommandations et un plan d'action pour remédier aux lacunes ;
- Organisé un atelier pour assister les représentants de 22 partis politiques dans la mise à jour du code de bonne conduite des partis politiques en vue d'élections apaisées ; et facilité l'assemblée générale du comité de suivi du code de bonne conduite et la tenue d'une conférence de presse pour lancer ses activités ;
- Facilité la réactivation des sections locales du comité de suivi du code de bonne conduite ;
- Organisé des fora publics pour permettre aux citoyens de discuter de leurs préoccupations avec les leaders des partis au niveau local ;
- Permis au Groupe de travail inter-partis de se réunir, avec l'organisation de deux réunions rassemblant des dirigeants politiques guinéens afin de discuter du calendrier électoral et des défis auxquels la CENI est confrontée et qui ont mené aux retards dans l'organisation des élections locales ;

Afin de renforcer la participation des femmes aux élections locales, le NDI a :

- Facilité la réactivation du Cadre de Concertation des Femmes / Filles des Partis Politiques ;
- Facilité une réunion du Cadre de Concertation des Filles / Femmes des Partis Politiques en Guinée pour l'élection des membres de leur comité directeur ;
- Appuyé le Cadre de Concertation des Filles / Femmes des Partis Politiques en Guinée dans leur plaidoyer en faveur de l'adoption d'un Code civil révisé ;

- Organisé un atelier visant à développer des stratégies pour améliorer le statut des femmes au sein de leur parti politique et former des femmes leaders sur la façon de devenir plus compétitive au sein de leurs partis et organisations respectives ;
- Appuyé l'établissement d'un Comité de plaidoyer pour la nomination de candidatures féminines et organisé une conférence de presse pour plaider en faveur de l'application de la loi sur le quota de 30% de femmes minimum sur les listes de candidats ;
- Organisé un atelier sur les techniques de plaidoyer pour la nomination de femmes candidates dans les sept régions.



*De gauche à droite :
 -Conférence de presse des femmes leaders
 -Atelier sur les techniques de plaidoyer pour la participation des femmes aux élections locales
 -Atelier de relecture du code de bonne conduite des partis politiques
 (© NDI)*

3.2.1.4. Perspectives de NDI pour 2017

En 2017, le NDI prévoit :

- La vulgarisation du code de bonne conduite ;
- L'appui à l'organisation des journées de la femme politique (avec le Cadre de Concertation des Filles / Femmes des Partis Politiques en Guinée) ;
- Une campagne de plaidoyer pour améliorer la participation des femmes aux prochaines élections.

3.2.2. **Appui au RAJ-GUI pour le « projet d'appui à la mobilisation des jeunes et à l'éducation électorale, à l'information des citoyens pour des locales réussies et apaisées en Guinée »**

3.2.2.1. Signature d'une lettre d'accord

Le PACEG a signé le 15 novembre 2016 une lettre d'accord avec le Réseau Afrique Jeunesse Guinée (RAJGUI) pour la mise en œuvre du « *projet d'appui à la mobilisation des jeunes et à l'éducation électorale, à l'information des citoyens pour des locales réussies et apaisées en Guinée* ». Le montant alloué à cette action est de deux milliards deux cent trente et un millions cent cinquante-trois mille cent quatre-vingt-treize francs guinéens (2 231 153 193 GNF).

3.2.2.2. Objectifs du projet

L'objectif général du projet est de contribuer à l'éducation électorale et à l'information des citoyens sur les enjeux et le cadre juridique des élections locales dans les 304 communes rurales et 38 communes urbaines du pays. Ses objectifs spécifiques sont :

- ✓ Renforcer les capacités de 400 jeunes issus des 304 communes rurales et 38 communes urbaines du pays, sur les enjeux, le cadre juridique des élections locales, la culture de la paix et de non-violence en période électorale ;
- ✓ Mettre en œuvre des actions de sensibilisation de proximité dans les 304 communes rurales et 38 communes urbaines du pays sur les enjeux, le cadre juridique de ces élections locales ainsi que le vote citoyen des jeunes.

3.2.2.3. Cibles

Si le RAJ-GUI se propose de contribuer à l'éducation électorale et à l'information des citoyens en général, l'action vise tout particulièrement les jeunes et organisations de jeunes.

3.2.2.4. Activités prévues

Les activités que le RAJ-GUI se propose de mettre en œuvre sont :

- 1- Organisation d'une rencontre préparatoire d'élaboration, de partage et de validation des outils ;
- 2- Formation des 400 animateurs dans les capitales des huit régions administratives (sur les enjeux et le cadre juridique des élections locales, la culture de la paix et de non-violence en période électorale, les notions de droits et devoirs, les techniques d'animation et de sensibilisation) y inclus l'identification des actions de sensibilisation et de plaidoyer à mener au niveau local ;

- 3- Déploiement des animateurs pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation de proximité (causeries éducatives et rencontres de concertation visant à informer et sensibiliser les citoyens sur le processus électoral, la culture de la paix et de la non-violence) ;
- 4- Des actions de communication : tables rondes, émissions télévisées, spots télévisés et radiodiffusés.

3.2.2.5. Activités réalisées en 2016

Le RAJ-GUI a lancé ses activités le 15 décembre 2016 à Conakry. Les 15 et 16 décembre s'est en effet déroulé l'atelier préparatoire d'élaboration, de partage et de validation des outils. Les 22 et 23 décembre, la formation des animateurs des communes urbaines s'est tenue à Kindia. Les formations des animateurs des communes rurales ont ensuite démarré dans chacune des régions. Ainsi, en 2016, les 29 et 30 décembre, les formations des animateurs des communes rurales des régions de Boké et Kindia ont eu lieu.

Il est à noter que la visibilité du PACEG et de ses partenaires techniques et financiers a été assurée par le RAJ-GUI notamment par la production de t-shirts, casquettes, et banniers.



*Atelier préparatoire d'élaboration, de partage et de validation des outils du RAJ-GUI à Conakry
(©Sabine OHAYON / PNUD Guinée)*

3.2.3. Appui à SFCG pour le projet « Choisissons nos élus locaux dans la paix : les médias et la société civile engagent les citoyens au service des élections locales participatives, transparentes et pacifiques »

3.2.3.1. Signature d'une lettre d'accord

Un accord a été signé le 8 novembre 2017 entre le PACEG et l'ONG Search For Common Ground (SFCG) dans le cadre de la mise en œuvre du projet intitulé « *Choisissons nos élus locaux dans la paix : les médias et la société civile engagent les citoyens au service des élections locales participatives, transparentes et pacifiques* », pour un montant de cent soixante mille quatre cent quatre-vingt-dix-neuf dollars américains (160 499 USD).

3.2.3.2. Objectifs du projet

L'objectif principal de ce projet est de contribuer à des élections locales participatives, transparentes et pacifiques en Guinée.

Cet objectif est supporté par deux objectifs spécifiques :

- ✓ Améliorer l'éducation civique des électeurs sur le processus électoral au niveau communal et l'importance d'élections pacifiques ;
- ✓ Accroître l'accès à une information crédible, neutre et constructive de manière quotidienne et en temps réel concernant le processus électoral communal avant, pendant et après le jour de l'élection (synergie des médias).

3.2.3.3. Cibles

Les cibles du projet sont d'une part les leaders d'opinion (les OSC, les médias privés et associatifs, les associations de jeunes et communicateurs traditionnels) qui ont la capacité d'influencer les comportements pour prévenir ou atténuer les risques de violences, et d'autre part la population guinéenne en général, à travers la programmation des médias et des efforts d'éducation des électeurs, qui améliorent la compréhension des processus électoraux et qui soutiennent les engagements positifs avant, pendant et après les élections.

Le recours à des partenariats avec des stations de radio nationales, locales et privées, ainsi qu'avec des réseaux de télévision et des groupes de la société civile doit permettre d'atteindre un nombre important de Guinéens.

3.2.3.4. Activités prévues

Les activités prévues par le projet sont :

- ✓ Pour l'atteinte du résultat « les citoyens augmentent leurs connaissances concernant le processus des élections communales, le rôle des élus locaux et la nécessité d'élections pacifiques »:
 - Production et diffusion de spots radios et télévisés sur une campagne électorale apaisée et la procédure du vote ;
 - Campagne de proximité d'éducation des électeurs (sessions d'échanges) ;
 - Tournée de théâtre participatif concernant les processus électoraux inclusifs et pacifiques.
- ✓ Pour l'atteinte du résultat « les médias voient leurs compétences renforcées pour produire une programmation électorale informative, objective et constructive au sein des synergies régionales et de la synergie nationale » :
 - Mapping des radios pouvant abriter les synergies régionales ;
 - Ateliers régionaux de mise en place des synergies régionales et formation pour une programmation médiatique électorale sensible à la question du conflit en période électorale.
- ✓ Pour l'atteinte du résultat « Les populations ont accès à une information crédible, neutre et constructive de manière quotidienne et en temps réel concernant le processus électoral communal, avant, pendant et après le jour du vote » :
 - Déploiement des synergies régionales des médias ;
 - Coproduction et diffusion d'une programmation radio de type magazine pendant les périodes pré et post électorales ;
 - Utilisation informée et objective des réseaux sociaux ainsi que de la presse en ligne par les journalistes.

3.2.3.5. Activités réalisées en 2016

En 2016 et dans le cadre de la mise en œuvre des activités de ce projet, les actions suivantes ont été menées par SFCG :

- 30 novembre 2016: Réunion interne de lancement du projet avec le personnel clé de mise en œuvre (Médias, Design suivi et évaluation, Finances, Chef de projet, Directeur Pays, Associée programme, Responsable des Programmes Régionaux). Cette réunion a abouti à un document de lancement du projet et une planification budgétisée détaillée ;
- 14 décembre 2016: Réunion avec l'URTELGUI (Union des Radiodiffusions et Télévisions Libres de Guinée) afin de discuter de la mise en œuvre des différents desks et planifier la mission à conduire en Haute Guinée et Moyenne Guinée en janvier pour identifier les radios abritant les desks et vérifier la technicité ;
- Décembre 2016: Définition du plan de suivi et évaluation. Au 31 décembre 2016, ce plan de suivi et évaluation était en cours de révision par l'équipe régionale d'Apprentissage Institutionnel de SFCG et était prévu d'être finalisé en janvier 2017 ;
- Décembre 2016: Conception des premiers messages pour les spots de sensibilisation sur le processus des élections locales (radio et TV). La production doit commencer en janvier 2017.

3.2.4. Appui au CECODE pour le projet « Conception / élaboration, impression de supports pédagogiques (dépliants, bandes dessinées, boîtes à images et guide pratique pour la réception et la validation des candidatures aux élections communales) pour une meilleure participation des citoyens aux élections locales».

3.2.4.1. Signature d'une lettre d'accord

Le PACEG appuie également le Centre communautaire pour le développement de l'éducation (CECODE) pour des actions de sensibilisation et d'éducation civique à travers le projet « *Conception / élaboration, impression de supports pédagogiques (dépliants, bandes dessinées, boîtes à images et guide pratique pour la réception et la validation des candidatures aux élections communales) pour une meilleure participation des citoyens aux élections locales* ».

Le partenariat autour de ce projet a été signé le 2 novembre 2016 via une lettre d'accord pour un montant de sept cent cinquante et un millions huit cent mille francs guinéens (751 800 000 GNF).

3.2.4.2. Objectifs du projet

Le projet du CECODE a pour objet de produire de supports pédagogiques en français et langues locales (soussou, poular et malinké) en vue de faciliter la compréhension par les citoyens du processus électoral, en les amenant à prendre conscience de l'importance des élections locales.

Ses objectifs spécifiques sont :

- ✓ Concevoir/élaborer et imprimer 5000 bandes dessinées sur le Code électoral traduites en français, soussou, malinké et poular ;
- ✓ Concevoir/élaborer et imprimer une boîte à images de 15 pages en 200 exemplaires sur le processus électoral ;
- ✓ Concevoir/élaborer et imprimer un dépliant en 5000 exemplaires sur le circuit de correction de la liste électorale;
- ✓ Réaliser un guide pratique en 1250 exemplaires sur la réception et la validation des candidatures aux élections communales 2016.

3.2.4.3. Activités prévues

Les activités que le CECODE se propose de réaliser sont :

1. La conception / élaboration et impression des bandes dessinées qui seront traduites en français, soussou, poular et malinké. Pour la réalisation de cette activité, des ateliers d'écriture seront organisés avec la participation de consultants spécialistes en langues locales ;
2. La conception/élaboration et impression de boîtes à images sur le processus électoral. Cette boîte à images servira comme outil d'information et de sensibilisation de la population ;
3. La conception / élaboration et impression de dépliants sur le circuit de correction de la liste électorale ;
4. La conception / élaboration et impression d'un guide pratique pour la réception et la validation des candidatures aux élections communales.

3.2.4.4. Activités réalisées en 2016

En 2016, le CECODE a démarré la conception de ses supports. Les clarifications sur le cadre juridique sont attendues avant de finaliser ces supports d'éducation civique.

3.2.5. Appui à la COFEL pour le projet « Appui au renforcement de la participation politique des femmes aux élections communales en Guinée »

3.2.5.1. Signature d'une lettre d'accord

Le PACEG prévoit dans ses résultats attendus une meilleure prise en compte du genre et une meilleure représentation des femmes dans l'ensemble des étapes du processus électoral.

Pour atteindre ce résultat, une lettre d'accord a été signée le 15 novembre 2016 pour un montant de huit cent quatre-vingt-deux millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cinq cent cinquante francs guinéens (882 284 550 GNF).avec la Coalition des Femmes Leaders de Guinée (COFEL) pour la mise en œuvre d'un projet visant à l'amélioration de la participation politique des femmes. Ce projet est intitulé « *Appui au renforcement de la participation politique des femmes aux élections communales en Guinée* ».

Il se justifie par la faible représentation des femmes en Guinée. La COFEL note, à titre d'exemple, qu'il y avait au moment de la rédaction de son projet :

- 7 femmes sur 34 personnes dans le Gouvernement soit 20,58% ;
- 24 députées sur 114 soit 21,05% ;
- 1 femme gouverneur sur 8 soit 12,5% ;
- 1 femme préfet sur 33 soit 3,03%.

3.2.5.2. Objectifs du projet

L'objectif général du projet est ainsi d'appuyer, informer, sensibiliser les femmes potentielles candidates pour leur participation accrue aux élections communales.

Les objectifs spécifiques sont :

- ✓ Informer 150 femmes des localités de Tougué, Koubia et Mali sur les enjeux de leur participation aux élections communales ;
- ✓ Sensibiliser 150 femmes leaders pour porter les candidatures féminines aux élections communales ;

- ✓ Encourager les cibles à la mobilisation des femmes pour effectivement voter pendant les échéances communales;
- ✓ Renforcer le leadership des cibles pour un plaidoyer sur la prise en compte du genre dans l'élaboration des listes de candidature.

3.2.5.3. Cibles

Les cibles de ce projet sont tant les les filles / femmes des partis politiques, les femmes du secteur public et privé, les associations de femmes, les étudiantes, que les leaders d'opinion et les autorités locales.

3.2.5.4. Activités prévues

Les activités prévues par la COFEL sont :

1. Identification de 150 femmes leaders dans les localités couvertes par le projet (Tougué, Koubia et Mali) ;
2. Atelier de formation de 150 femmes sur le leadership féminin, sur la Constitution, le Code électoral et l'extrait des instruments juridiques régionaux et internationaux relatifs aux droits civiques et politiques des filles/ femmes ;
3. Campagne d'information et de sensibilisation sur la participation des femmes aux élections en tant que candidates ;
4. Conception, production et diffusion de deux micros films audio-visuels (3 à 5 minutes) sur la participation des femmes aux élections communales ;
5. Organisation de deux tables rondes télévisées sur la participation des femmes aux postes électifs ;
6. Production et affichage de panneaux de communication sur la participation politique des femmes dans les villes couvertes par le projet et à Conakry ;
7. Plaidoyer auprès des partis politiques, des candidats indépendants et des leaders religieux et d'opinion pour un bon positionnement des femmes sur les listes de candidatures, afin d'accroître leurs chances d'être élues ;
8. Suivi-évaluation.

3.2.5.5. Activités réalisées en 2016

Après la signature du partenariat PNUD-COFEL, cette dernière a, sur la période de référence du présent rapport (2016) imprimé des supports et démarré ses activités sur le terrain.

3.2.6. Perspective : Appui au Balai citoyen pour un projet de « renforcement des capacités du leadership citoyen dans la vulgarisation des textes de lois pour des élections locales crédibles en Guinée forestière »

Il est prévu la signature d'une lettre d'accord avec le Balai citoyen en vue de la mise en œuvre d'un projet intitulé « *Renforcement des capacités du leadership citoyen dans la vulgarisation des textes de lois pour des élections locales crédibles en Guinée forestière* ». L'objectif de ce projet est double. D'une part, il s'agit de susciter l'engagement des citoyens dans la vie civique et politique notamment par une participation accrue aux élections locales et à leur intégration dans les instances décisionnelles pour une meilleure prise en compte dans les politiques de développement communautaire et durable. D'autre part, le projet vise à contribuer à la réussite d'un processus électoral libre, inclusif, transparent et apaisé en 2017 dans la région sensible de la Guinée forestière.

4. GESTION ET COORDINATION DU PROGRAMME

4.1.COMITE DE PILOTAGE : ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU PACEG

Le Comité de Pilotage est un mécanisme prévu dans le document de projet du PACEG. Il fournit les orientations stratégiques du Projet, supervise la gestion des fonds et adopte les plans d'activités opérationnels détaillés annuels du projet.

Ce Comité de Pilotage, co-présidé par la CENI et le PNUD, s'est réuni à deux reprises en 2016, les 16 juin et 10 août.

Il est à noter qu'au cours de la réunion du 16 juin 2016, le Comité de Pilotage a adopté ses termes de référence, qui déterminent précisément son fonctionnement. Ainsi par exemple, le Comité de Pilotage s'est donné la possibilité d'inviter des observateurs à ses réunions.

Au cours de l'année 2016, les réunions du Comité de Pilotage ont été l'occasion d'échanger sur l'état de mise en œuvre des opérations électorales et des activités du PACEG, passées ou à venir. Mais ces réunions ont surtout permis d'examiner les questions budgétaires et de procéder à des arbitrages en matière d'utilisation des fonds. Ainsi, le Comité de Pilotage a, en août 2016, validé une révision du budget du PTA 2016 du PACEG. Il s'agissait de rephaser les ressources financières des soldes de l'année 2015 sur les lignes budgétaires de l'année 2016 d'une part, et procéder aux allocations de la deuxième tranche de la convention de délégation signée avec l'Union Européenne d'autre part. Cette approbation a permis au PACEG de répondre à certains besoins de la CENI, mais également de porter un appui plus soutenu à la société civile.

4.2.COMITE DE COORDINATION TECHNIQUE : CONCERTATION ET COORDINATION DES PARTENAIRES AU PROCESSUS ELECTORAL

Conformément au document de projet, un Comité de Coordination Technique rassemble les différents partenaires appuyant le processus électoral autour des questions techniques et de l'avancement des préparatifs électoraux.

Ce Comité de Coordination Technique s'est réuni à six reprises en 2016 : le 24 mai, le 7 juin, le 15 juin, le 21 juin, le 6 septembre et le 8 novembre.

Ce mécanisme a permis un partage d'informations sur la mise en œuvre du processus électoral d'une part, et d'assurer la coordination des activités d'appui au processus électoral des différents partenaires d'autre part, évitant notamment la duplication des activités.

4.3. STAFFING DU PACEG

L'équipe d'appui technique et de gestion du Projet a été constituée en 2016 de:

- Un consultant international Operations Manager / CTP ai (sur l'ensemble de l'année 2016) ;
- Une consultante internationale Expert reporting (sur l'ensemble de l'année 2016) ;
- Un consultant Expert en logistique (de janvier à juin 2016) ;
- Un consultant Expert en formation et éducation civique (arrivé en novembre 2016) ;
- Un Expert financier international consultant (jusqu'en février 2016) ;
- Une assistante administrative nationale (arrivée en juillet 2016) ;
- Neuf Volontaires des Nations Unies Internationaux spécialistes en logistique et opérations électorales (arrivés en mars – avril 2016) ;
- Onze chauffeurs.

Fin 2016, le staff du projet est constitué de cinq femmes, contre neuf hommes (exception faite des chauffeurs, profession fortement masculine), soit 36%.

4.4. MOBILISATION DES RESSOURCES

Le PACEG a mobilisé les ressources suivantes depuis le démarrage du projet :

- 10 000 000 € de l'Union européenne (soit 11 796 218,21 USD), dont la première tranche (6 000 000 €, soit 6 578 947,37 USD) a été versée en 2015 et la deuxième (3 000 000 €, soit 3 344 481,61 USD) en août 2016 suite à la transmission du rapport narratif et financier dû.
- 499 446 USD du Japon, versés en janvier 2016, et destinés à financer l'acquisition d'urnes, de couvercles supplémentaires, et de scellés d'urnes, ainsi que le transport desdits matériels jusqu'en Guinée en 2015 (frais préfinancés par le projet en 2015). Le rapport narratif et financier relatif à la contribution japonaise a été produit et transmis à l'Ambassade du Japon en République de Guinée en 2016.
- 75 000 € (soit 79 365,08 USD) de la France, versés en décembre 2015, et dédiés à l'appui à la Cour constitutionnelle. Le rapport narratif et financier relatif à la contribution française a été produit et transmis à l'Ambassade de France en République de Guinée en 2016.
- 2 689 750,35 USD du Système des Nations Unies.

5. LEÇONS TIRÉES, CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

5.1. PRINCIPALES LEÇONS TIRÉES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE L'ASSISTANCE ÉLECTORALE DU PACEG EN 2016

Le report des élections de proximité (prévues avant la fin du premier semestre 2016, puis au second semestre 2016 et finalement reportées à février 2017 suite à l'accord politique du 12 octobre 2016) a fortement impacté la mise en œuvre des activités du PACEG.

En effet, ces reports successifs ont eu pour conséquence un report de certaines activités du PACEG, notamment celles directement liées à l'organisation des scrutins. Ainsi, le glissement de calendrier électoral a induit un bouleversement du cadre chronologique tel que prévu début 2016 dans le Plan de Travail Annuel du PACEG.

Le PACEG a donc été amené à adapter son appui aux modifications du calendrier électoral.

L'accent a ainsi été mis au cours de l'année 2016 sur des activités structurantes, qui auront un impact durable sur les capacités des différents acteurs intervenant dans les processus électoraux. Dans ce contexte évolutif ont ainsi été distingués les appuis qui pouvaient se faire sans attendre la poursuite de la mise en œuvre du chronogramme, de celles liées à la tenue des élections.

C'est ainsi que le renforcement de capacités a été la principale priorité du PACEG, notamment à l'intention des démembrés par la mise à leur disposition de VNU internationaux spécialistes en logistique et opérations électorales. Également, des avancées significatives ont été réalisées en matière d'éducation civique et électorale, avec un appui spécifique à l'encontre des femmes et des jeunes.

5.2. PRINCIPAUX CONSTATS ET RECOMMANDATIONS DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PROCESSUS ÉLECTORAL

5.2.1. Renforcement de capacités

Le renforcement de capacités des différents acteurs intervenant dans le processus électoral est primordial. Notamment, les assistants techniques des démembrements ont sollicité les spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG afin de bénéficier d'un plan de formation et ainsi de voir leur efficacité renforcée dans la mise en œuvre des opérations électorales. La formation prévue par la CENI sur la logistique électorale va dans ce sens et permettra d'assurer une gestion cohérente du patrimoine de l'OGE. Il est aussi possible de manière générale d'identifier des thématiques spécifiques sur lesquelles les membres des démembrements et assistants techniques pourraient exprimer un besoin et procéder à ces renforcements de capacités durant les périodes où il y a moins d'activités électorales à mettre en œuvre.

5.2.2. Opérations pilotes

La CENI a été amenée à prendre des dispositions dans l'urgence au cours des opérations électorales pour s'assurer d'un bon résultat des activités. Le PACEG suggère d'organiser à l'avenir une opération pilote afin de se servir des acquis de cette opération pour l'ensemble du pays.

5.2.3. Sécurisation et conservation des matériels

Afin d'assurer la sécurité et la conservation adéquate des matériels et imprimés électoraux (tant ceux acquis par le PACEG que ceux financés par la CENI), il serait recommandé de s'assurer, par exemple au cours d'un état des lieux des bureaux et magasins des démembrements, que les matériels sont entreposés dans des conditions appropriées et que les mesures idoines sont prises contre tout risque de vol ou d'incendie.

5.2.4. Sécurisation des opérations électorales

Le PACEG et la CENI ont anticipé les activités de soutien à l'unité de sécurisation des élections afin de ne pas reproduire la situation d'acquisitions dans l'urgence comme ce fut le cas en

2015. Toutes les dispositions nécessaires devront être prises suffisamment en amont pour assurer la sécurisation des opérations électorales, tout particulièrement le déploiement des matériels et imprimés électoraux.

Il est également recommandé de ne pas négliger la sensibilisation des forces de l'ordre et de sécurité sur leur mission de protection des civils.

De plus il conviendra de prévoir des effectifs élevés d'agents de sécurisation pour assurer la sécurisation des bureaux de vote, notamment ceux non regroupés dans les centres de vote.

5.2.5. État des routes et déploiement

En vue du déploiement des matériels et imprimés électoraux, il est recommandé d'identifier les routes les plus impraticables et d'anticiper et préparer suffisamment en amont un calendrier de déploiement des matériels lourds non sensibles.

5.2.6. Sensibilisation

Il est recommandé de renforcer la sensibilisation avant et lors des opérations électorales (notamment à travers les médias), afin d'encourager les différents acteurs locaux à y participer efficacement et de procéder à la sensibilisation de la population au moins un mois avant les opérations.

5.2.7. En vue d'améliorer l'assistance électorale fournie par le PACEG

Il a été constaté que les spécialistes en logistiques et opérations électorales n'ont pas pu effectuer des déplacements sur l'ensemble de leur zone de compétence. Il serait ainsi bénéfique de faciliter les déplacements des spécialistes du PACEG dans les différentes CEPI / CECI de leur zone d'affectation, pour que les démembrements puissent tous bénéficier de l'appui des spécialistes en logistique et opérations électorales du PACEG.

Par ailleurs, le PACEG devra continuer d'œuvrer en partenariat avec la CENI, notamment dans le cadre du suivi des activités entreprises par les OSC et ONG sur le terrain.

6. PERSPECTIVES

L'enjeu principal pour le PACEG, après l'organisation du scrutin présidentiel de 2015, reste la tenue des élections communales. Ces dernières ont été repoussées à 2017, afin de permettre aux institutions guinéennes de s'adapter au nouveau système recommandé par l'accord politique du 12 octobre 2015, qui instaure la nomination des responsables de quartiers / districts par les partis politiques en fonction des résultats de ces derniers aux élections communales. En effet, ce nouveau système nécessite notamment une révision du Code électoral.

Le PACEG poursuit donc son appui au cycle électoral tout en adaptant sa stratégie d'appui aux évolutions du contexte. Le vote qui devrait intervenir prochainement à l'Assemblée nationale sur le Code électoral révisé et le calendrier électoral qui en découlera seront des déterminants importants tant dans la mise en œuvre du processus électoral que dans la détermination de la stratégie de l'assistance électorale.

Dans ce contexte évolutif, il a été convenu de distinguer les appuis qui peuvent se faire sans attendre la poursuite de la mise en œuvre du chronogramme (éducation civique, formation, genre...), de celles liées à la tenue des élections.

Ainsi, en attendant les éclaircissements du cadre juridique et le nouveau chronogramme qui en découlera, le PACEG porte principalement son appui sur le renforcement de capacités. En effet, le projet s'inscrit dans une volonté de renforcement de l'appropriation et de la responsabilisation nationale, du développement des capacités ainsi que du transfert des compétences. Il va donc bien au-delà des seules élections prévues durant le cycle électoral actuel et reste dans une logique de soutien à long terme aux institutions de gestion des cycles électoraux et à la professionnalisation de leurs agents.

Le recrutement et la formation de 38 VNU Nationaux assistants en logistique et opérations électorales s'inscrit également dans ce cadre et permettra à la Guinée de bénéficier de 38 futurs experts électoraux qui seront formés par le projet, renforçant ainsi à long terme les capacités nationales de gestion des processus électoraux.

L'objectif visé est ainsi, au-delà de l'appui à l'organisation des élections de proximité, la pérennisation des acquis pour le renforcement à long terme des capacités nationales dans la gestion des processus électoraux, permettant à la Guinée une autonomisation.

7. RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier 2016 a été élaboré et présenté autour des trois composantes du budget 2016 du PACEG à savoir :

- l'appui aux opérations électorales ;
- l'appui à l'éducation civique et à la communication;
- le renforcement de capacités et la gestion et coordination du programme.

Le budget du Plan de Travail Annuel 2016 (tel que révisé par le Comité de Pilotage en août 2016) est de 5 110 073,90 USD dont 1 765 592,29 USD correspondant au reliquat de 2015 et 3 344 481,61 USD correspondant au versement en 2016 de la deuxième tranche de la contribution de l'Union européenne.

Les dépenses proportionnellement aux composantes sont réparties de la manière suivante :

- Appui aux opérations électorales : 1 156 567,4 USD soit un taux d'exécution 68% par rapport au montant total budgétisé ;
- Appui à l'éducation civique et à la communication : 633 723,00 USD soit un taux d'exécution de 48% par rapport au montant total budgétisé ;
- Renforcement de capacités et gestion /coordination du programme : 1 290 796,00 USD soit un taux d'exécution de 74% par rapport au montant total budgétisé.

La composante appui aux opérations électorales dispose d'un taux d'exécution budgétaire de 68% correspondant pour grande partie aux fonds alloués aux acquisitions des matériels roulants pour la CENI et des équipements informatiques destinés aux démembrements de la CENI.

La composante appui à l'éducation civique et à la communication présente un taux d'exécution budgétaire de 48%. Ce taux représente essentiellement les activités liées à la l'appui à la société civile et aux ONG et constitue les avances faites dans le cadre de la signature des lettres d'accord.

La composante renforcement des capacités et gestion /coordination du programme dispose du taux le plus élevé, ce qui s'explique par le déploiement des VNU internationaux, et l'appui apporté par l'assistance technique des experts internationaux.

Il sied de préciser que le total des dépenses s'élève à 3 081 086,40 USD et le total des frais de gestion du PNUD ou GMS (7%) pour la période s'élève à 215 676,05 USD. Ce qui nous ramène à un total des dépenses de 3 296 762,45 USD frais de gestion du PNUD inclus. Le solde/balance pour l'année 2016 est de 1 813 311,45 USD.

Rapport financier 2016						
N°	COMPOSANTES	Budget Global	BUDGET 2016	DEPENSES	BALANCES/LIGNES	TAUX D'EXECUTION
I	APPUI AUX OPERATIONS ELECTORALES	=	[A]	[B]	[C] = [A - B]	[D] = [B / A]
1	Opérationnalisation des démembrements de la CENI	49 577,00	\$0,00	\$0,00	\$0,00	0%
2	Appui logistique	1 211 279,00	\$1 230 000,00	1 095 000,00	\$135 000,00	89%
3	Acquisition du matériel électoral	4 947 156,00	\$247 823,00	61 567,40	\$186 255,60	25%
4	Appui à la sécurisation du processus électoral	1 366 660,00	\$150 000,00	-	\$150 000,00	0%
5	Appui à la formation	3 203 034,00	\$80 559,00	-	\$80 559,00	0%
6	Appui à la gestion du contentieux électoral	-	\$0,00	-	\$0,00	
7	Appui au système de transmission des résultats	260 544,00	\$0,00	-	\$0,00	0%
	TOTAL Composante 1	11 038 250,00	\$1 708 382,00	\$1 156 567,40	\$551 814,60	68%
II	EDUCATION CIVIQUE ET COMMUNICATION					
1	Education civique et électorale	640 408,00	\$142 262,00	-	\$142 262,00	0%
2	Communication institutionnelle	424 523,00	\$74 927,00	-	\$74 927,00	0%

3	Promotion et respect des Droits de l'Homme/Appui à la participation des partis politiques et de la Société civile au processus électoral	2 894 507,00	\$1 000 000,00	633 723,00	\$366 277,00	63%
4	Genre et élections	325 000,00	\$60 000,00	-	\$60 000,00	0%
5	Appui aux activités post-scrutins et à la pérennisation des acquis	88 811,00	\$37 774,00	-	\$37 774,00	0%
	TOTAL Composante 2	4 373 249,00	\$1 314 963,00	\$633 723,00	\$681 240,00	48%
III	RENFORCEMENT DES CAPACITES	=				
1	Renforcement des capacités de la CENI	3 783 325,00	\$1 505 969,00	1 290 796,00	\$215 173,00	86%
2	Coordination du Programme	45 000,00	\$44 456,00	-	\$44 456,00	0%
3	Gestion du Programme	975 984,00	\$202 000,00	-	\$202 000,00	0%
	TOTAL Composante 3	4 804 309,00	\$1 752 425,00	\$1 290 796,00	\$461 629,00	74%
IV	TOTAL GENERAL AVANT GMS	20 215 808,00	\$4 775 770,00	\$3 081 086,40	\$1 694 683,60	65%
V	GMS de 7%	1 415 106,56	\$334 303,90	\$215 676,05	\$118 627,85	
VI	TOTAL GENERAL	21 630 914,56	\$5 110 073,90	\$3 296 762,45	\$1 813 311,45	